

<https://ricochets.cc/Campagne-contre-la-criminalisation-des-jeunes-des-quartiers-populaires-8429.html>



Campagne contre la criminalisation des jeunes des quartiers populaires

- Les Articles -



Date de mise en ligne : mercredi 4 juin 2025

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

La loi Attal, sur la justice des mineurs, qui a été adoptée le 6 mai 2025 en Commission Mixte Paritaire (CMP), vise à rapprocher le traitement de la jeunesse de celui des adultes. Loin de respecter le principe qui veut que le droit servent à protéger la population, le gouvernement cherche avant tout à se protéger (...)

Campagne contre la criminalisation des jeunes des quartiers populaires

**Briser les cages organiser la résistance !
pour la défense de la jeunesse des quartiers populaires**

L'Etat Français renforce depuis plusieurs dizaines d'années la répression. Les lois et mesures censées "protéger" la population se succèdent : mesures anti-hooliganisme, loi anti-terrorisme, loi anti-casseur, loi sécurité globale... Ces dernières servent en pratique à réprimer et à enfermer toujours plus les populations les plus précaires et ceux et celles qui se soulèvent contre l'ordre établi. Aujourd'hui, le gouvernement monte d'un cran en décidant d'attaquer la jeunesse et particulièrement la jeunesse des quartiers populaires. La loi Attal, sur la justice des mineurs, qui a été adoptée le 6 mai 2025 en Commission Mixte Paritaire (CMP), vise à rapprocher le traitement de la jeunesse de celui des adultes. Loin de respecter le principe qui veut que le droit servent à protéger la population, le gouvernement cherche avant tout à se protéger avec cette loi qui est une réponse aux émeutes pour Nahel de juin 2023 et la déclinaison législative de la formule : "tu casses, tu ré pares, tu salis, tu nettoies, tu défies l'autorité, on t'apprend à la respecter" de G. Attal. Le gouvernement ne souhaite plus voir se reproduire de tels événements et accepte donc d'enfermer sa jeunesse pour se protéger, montrant par là aussi sa faiblesse. Les conséquences de cette loi seront une hausse du taux d'enfermement des mineurs et un recours accru aux Centres Éducatifs Fermés (CEF) - complètement inefficaces en matière de réinsertion et d'éducation Ainsi, cette loi est avant tout une mesure de contre-révolution préventive, visant à intimider les parents et à criminaliser les enfants. Les principales mesures du texte sont :

- Introduction de la comparution immédiate pour les mineurs de 16 à 18 ans, risquant au moins 3 ans de prison. (Elle est actuellement interdite pour les mineurs, entraîne des condamnations plus fréquentes et plus lourdes).
- Renforcement de la responsabilité des parents en cas d'infraction de leur enfant : les assureurs pourront demander aux parents jusqu'à 7 500 euros.
- Placement en CEF, sous contrôle judiciaire ou assignation à résidence sous bracelet électronique, facilité pour un mineur condamné pour terrorisme ou infraction grave commise en bande organisée. Dès 13 ans, ils pourront être placés en détention provisoire pour ces faits pour un an maximum.
- Fin de l'excuse de minorité pour les mineurs récidivistes de 16 ans et plus, auteurs de faits graves. (renversement du principe législatif, actuellement l'excuse de minorité est systématique, le juge devant motiver sa non-application)

Face à cette attaque contre notre jeunesse, nous souhaitons créer un front de résistance commun afin de lutter le plus efficacement possible contre cette loi scélérate et contre l'enfermement de la jeunesse des quartiers populaires. Ce que cette loi cherche à faire c'est surtout de museler une "classe dangereuse" et refuser à cette dernière toute forme d'expression politique qui ne soit pas consensuelle et toute forme d'émancipation. Lutter pied à pied contre cette loi c'est aussi se battre pour garantir la liberté de la jeunesse des quartiers populaires, plus que jamais menacée, à la fois par l'Etat français et par les organisations criminelles installées dans nos quartiers. Nous nous déclarons solidaires des collectifs d'avocats déjà mobilisés.

Nous vous appelons à soutenir la campagne contre la criminalisation des jeunes des quartiers populaires

Campagne contre la criminalisation des jeunes des quartiers populaires

Secours Rouge - secoursrougemarseille13 chez proton.me - <https://secoursrouge.org/>

FUIQP - <https://fuiqp.org/>

Marseille, mai 2025

▶ source : <https://mars-infos.org/campagne-contre-la-criminalisation-8016>

Post-scriptum :

▶ Voir aussi, avant l'adoption en commission paritaire de cette nouvelle loi inique, l'Unicef : [Justice des mineurs : une réforme inquiétante pour les droits des enfants](#)